



Recrutement d'un enseignant  
pour la rentrée universitaire 2017-2018

à l'École nationale supérieure  
d'architecture de Nancy (Lorraine)

### **PROFIL n°2017-3**

Profil de poste: Enseignant contractuel du Ministère de la Culture (enseignant non titulaire)

Groupe de discipline: Sciences et Techniques pour l'Architecture

Domaine: Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances

Durée du contrat: 1 an

Nombre d'heures: 288 h équivalent TD (Travaux dirigés), sur l'année universitaire (temps incomplet)

### **1- Contexte :**

#### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy est une des 20 ENSA sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. Elle forme plus de 700 étudiants-architectes en provenance de la Lorraine, des régions voisines et du Luxembourg, sur un cursus Licence-Master-Doctorat. Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, elle s'attache à proposer des enseignements et une recherche nourrissant l'architecture tant comme savoir que comme métiers. Pour ce faire, elle dispose de deux laboratoires et d'un réseau d'agences d'architectures où son équipe d'enseignants-chercheurs développent leurs travaux. L'école est installée dans un édifice situé en centre-ville face au canal de la Meurthe et à dix minutes à pied de la gare TGV. Il s'agit d'une œuvre de l'architecte tessinois Livio Vacchini, labellisée patrimoine du XXe siècle en 2016.

L'enseignement est assuré par une quarantaine d'enseignants qui forment une véritable équipe, réunis par des intérêts pédagogiques partagés. L'école est associée par convention à l'Université de Lorraine, un des plus grands établissements universitaires français qui regroupe l'ensemble des forces universitaires de la région et totalise 65 000 étudiants.

Le cycle Licence organise autour de l'enseignement du projet architectural et urbain cinq champs de connaissances complémentaires : arts & culture, contextes, histoire, représentation, Matérialité & Ambiances.

Le cycle Master est organisé en quatre domaines d'études et de recherches combinant enseignement théorique et projet :

- « Architecture, villes et territoires » qui interroge les territoires urbains et ruraux dans leurs relations avec la société ;
- « Architecture, sciences et cultures constructives » qui questionne les matériaux, les structures, les ambiances, les processus, les méthodes et les outils ;
- « Architecture, histoire et patrimoine » qui s'intéresse aux interventions dans le bâti existant ;
- « Architecture, théorie et critique » qui fédère des enseignants autour du projet d'architecture et de l'architecture comme savoir disciplinaire.

Par ailleurs quatre spécialités de master sont co-habilitées avec l'université : Verre-design-architecture, Architecture-modélisation-environnement, Architecture-bois-construction et Ville et territoire et transformation.

## **Objectifs du premier cycle. Diplôme d'études en architecture valant garde de licence :**

Le premier cycle des études d'architecture conduit au diplôme d'études en architecture. Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases :

1. D'une culture architecturale ;
2. De la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent ;
3. Des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.

Il lui permet également, grâce à l'évaluation de ses aptitudes, de s'orienter vers d'autres formations d'enseignement supérieur, dans le respect des conditions particulières d'accès à ces formations.

## **Objectifs du second cycle. Diplôme d'état d'architecte d'étude valant grade de Master :**

Le second cycle des études d'architecture est organisé de manière à permettre à chaque étudiant d'approfondir ses connaissances et savoir faire dans un ou plusieurs domaines spécifiques. L'étudiant peut ainsi choisir d'orienter son parcours vers une forme de spécialisation en choisissant principalement les enseignements d'un des quatre domaines d'études proposés.

Les enseignements du premier semestre du cycle comprennent des cours et ateliers de projets distincts pour chacun des domaines, dont des enseignements communs d'initiation à la recherche. En fin de semestre les étudiants participent à une semaine intensive de projet d'expression plastique dans la continuité d'une réflexion et de travaux réalisés tout au long du semestre.

Les cours et séminaires du second semestre de la première année du cycle master et du premier semestre de la deuxième année sont articulés autour d'un enseignement de projet spécifique de l'un des quatre domaines d'études. Au début du semestre, l'étudiant choisit son domaine d'études dans le respect des éventuels pré-requis. Au cours du cycle, chaque étudiant doit préparer un mémoire de fin d'études sous la direction d'un enseignant appartenant au domaine d'études dominant de son parcours. Le 3<sup>e</sup> semestre permet à l'étudiant de finaliser son mémoire de fin d'études. Le dernier semestre du cycle est consacré au projet de fin d'études et au stage pratique.

## **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

La recherche en architecture est le cœur du projet pédagogique voulu dès 1970 par Jean-Pierre Epron, fondateur de l'école. L'ambition d'enseigner, en Lorraine, l'architecture comme savoir constitué et comme métier a favorisé une importante activité de recherche qui a marqué historiquement le paysage national.

Aujourd'hui l'école dispose de deux laboratoires et d'un réseau d'agences d'architecture où son équipe d'enseignants-chercheurs développent leurs recherches. Le CRAI (Centre de recherche en architecture et ingénierie) est un membre de l'UMR-MAP (CNRS). Il développe des recherches sur les modèles, méthodes et outils pour l'étude du bâti patrimonial et sur les modèles et environnements numériques pour la conception-construction en architecture. Le LHAC (Laboratoire d'histoire d'architecture contemporaine) travaille sur l'histoire des théories et pratiques de l'architecture contemporaine en France et sur la composition, la transformation et la redéfinition des villes et territoires urbains et ruraux et sur les cultures professionnelles liées à l'architecture. Il comprend un axe spécifique orientés sciences humaine, portant sur les pratiques professionnelles en lien avec les mutations du monde actuel. L'école est associée à 2 écoles doctorales et participe à la délivrance du doctorat en sciences de l'architecture et en architecture.

Dans le cadre du projet stratégique de développement de l'établissement, il a été décidé de porter un effort particulier sur le renforcement et le développement de la mission de recherche notamment en s'adossant à un réseau de laboratoires et d'agences d'architecture innovantes dans la région. Cet effort porte sur la définition d'une stratégie de recherche à l'échelle de l'établissement et sur l'implication de l'ensemble des enseignants dans des activités de recherche. Pour ce faire l'école a mis en place un fond de développement des initiatives de recherche et travaille avec l'Université de Lorraine à la mise en place du doctorat en architecture.

## **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Actuellement 4 enseignants titulaires, 2 enseignants associés et un enseignant contractuel se partagent les enseignements de la discipline STA. Une partie des enseignements est assurée par des enseignants vacataires.

Nombres d'heures de la discipline en Licence : 270h CM – 200h TD

Nombres d'heures de la discipline en Master : 84h CM – 72h TD

Nombres d'heures de la discipline dans les spécialités de master co-habilité : 90h CM – 90h TD

## **2- Missions prévues pour l'enseignant :**

Le poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017 correspond à 320h d'enseignement (équivalent TD), non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique, la participation aux instances de l'école.

### **Charges pédagogiques:**

#### **- Dans les cycles menant au diplôme d'études en architecture et au diplôme d'État d'architecte ainsi qu'aux spécialités de Master:**

L'enseignant devra participer à l'enseignement de la discipline dans les deux cycles, apportant ses compétences personnelles aux programmes en cours et s'intégrant dans l'équipe d'enseignants en place, à l'intérieure de la discipline mais aussi dans une démarche transdisciplinaire.

A ce titre, il apportera des compétences dans les enseignements suivants :

En licence :

- Physique du bâtiment ;
- Matériaux ;
- Technologies ;
- Projet de construction ;
- Travaux dirigés de « structures »

En master :

- Séminaire « Sciences et Techniques pour l'architecture »

En fonction des opportunités ces charges d'enseignement sont susceptibles d'évoluer. Le programme effectif des cours résultera d'un ajustement négocié sur la base d'une proposition détaillée que le(la) candidat(e) produira à l'appui de sa candidature, et en concertation avec les enseignants du domaine « Architecture, Ingénierie et Environnement ».

#### **- Autres tâches:**

Comme tout enseignant de l'école, l'enseignant(e) recruté(e) devra prendre sa part de l'encadrement des stages des 1er et 2e cycles et sera amené(e) à participer à la coordination pédagogique, à des expertises et des évaluations.

Il (elle) devra participer aux journées portes ouvertes et autres événements liées au développement de l'établissement notamment en présentant ses enseignements et recherches. Dans le cadre de ses charges pédagogiques, il (elle) sera a minima membre d'un des comités structurant la gouvernance de l'école (Scientifique, Professionnel, Etudes, International, Valorisation, Moyens).

#### **Participations attendues aux activités scientifiques de l'école:**

Le(la) candidat(e) recruté(e), par ses propositions et son action devra s'inscrire dans la stratégie de développement à l'échelle de l'établissement et participer au développement des actions de recherche théoriques et/ou pratiques, menées en lien avec les équipes des laboratoires de l'école, le réseau

d'agences d'architecture de la Grande région Est, l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy et les partenaires de l'Université de Lorraine. Il(elle) participera activement aux travaux de la chaire « Bois numérique » et pourra solliciter le soutien du Fonds de Développement des Initiatives Recherche et Profession, favorisant le lien entre recherche et pratiques professionnelles.

### **3- Titres, diplômes, expériences et compétences requises au regard du poste :**

- Ingénieur génie civil ou titulaire du diplôme d'état d'architecte complété par une formation de niveau I en sciences et techniques ;
- Diplôme relevant d'une double formation Architecte et Ingénieur.
  
- Solides compétences dans le domaine de l'architecture, de l'ingénierie et des matériaux
- Pratique des logiciels de simulation et de B.I.M
- Expérience en matière d'enseignement
- Esprit d'ouverture, de curiosité et de sens critique
- Aptitude à travailler en équipe dans le respect de l'intérêt collectif et à œuvrer dans des pratiques interdisciplinaires
- Créativité, inventivité, rigueur et organisation.

Il (elle) devra présenter de réelles capacités à formuler des problématiques pédagogiques adaptées aux cursus, à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques et des contenus adaptés aux besoins, aux savoirs et à la culture des architectes.

### **4- Nature et durée du contrat :**

- contrat à durée déterminée de 1 an (288h) sur l'année universitaire
  - rémunération brute mensuelle : 2 000 € environ
  
  - Le décret n° 2010-676 du 21 juin 2010 prévoit une participation partielle pour certains titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués au moyen de transports publics entre la résidence et le lieu de travail. Le ministère prend en charge la moitié du tarif des abonnements à hauteur de 83,64 euros mensuels.
- Il ne prend pas en compte les abonnements qui concernent des trajets qui vont au-delà du territoire français.

### **5- Dossiers de candidatures :**

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un CV (3 pages maximum)
- un dossier faisant ressortir les expériences personnelles comprenant des publications éventuelles de textes ou d'œuvres. Une présentation des expériences d'enseignement
  
- une copie de la carte d'identité

### **6-Dépôt des candidatures :**

Les candidatures devront être adressées à l'attention de M. le Directeur de l'ENSArchitecture de Nancy et envoyées **uniquement par mail** à [rh@nancy.archi.fr](mailto:rh@nancy.archi.fr) et à franck.besancon@nancy.archi.fr au plus tard le 25 août 18h (délai de rigueur).

Pour information, les candidats sélectionnés sur dossier pourront être convoqués par courriel et/ou par téléphone pour un entretien avec la commission de recrutement à partir du 28 août.